



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de la Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/180

**OBJET : CONVENTION DE COFINANCEMENT ENTRE LA CDC
JALLE EAU BOURDE ET LA CCM POUR LE PROJET : « Dans les
coulisses, des femmes ordinaires... extraordinaires »**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 13 octobre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 13 octobre 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

La séance est ouverte.

**Le 19 octobre de l'année deux mille
vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. BARBAN
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	E		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	D		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. MÉRIAU			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/180

**OBJET : CONVENTION DE COFINANCEMENT ENTRE LA CDC
JALLE EAU BOURDE ET LA CCM POUR LE PROJET : « *Dans les
coulisses, des femmes ordinaires... extraordinaires* »**

Vu l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2020/022 du 25 février 2020 relative au groupement de commande avec la Communauté de Communes de Jalle Eau Bourde pour mener le projet de Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales,

Vu la délibération n°2022/092 du 23 juin 2020 relative à la convention cadre de coopération entre la Communauté de Communes de Jalle Eau Bourde et la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2022/119 du 23 juin 2022 relative au projet de collecte de paroles « *Des femmes ordinaires... extraordinaires* »,

Vu la convention cadre de coopération entre la Communauté de Communes de Jalle Eau Bourde et la Communauté de communes de Montesquieu signée sur le fondement de la délibération précitée,

Vu l'avis des commissions « Jeunesse et citoyenneté » et « Solidarités » qui se sont tenues en 2022 et en 2023,

Vu le projet de convention de cofinancement entre la Communauté de Communes de Jalle Eau Bourde et la Communauté de Communes de Montesquieu pour le projet « *Dans Les Coulisses, Des Femmes Ordinaires... Extraordinaires* » annexé ci-après,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Conformément à la convention cadre de coopération entre la Communauté de Communes de Jalle Eau Bourde et la Communauté de Communes de Montesquieu 2022-2026, l'action « *Valorisation et mieux faire connaître le secteur du service à domicile* », inscrite au plan d'action des coopérations, doit faire l'objet d'une convention spécifique concernant la prise en charge des coûts de cette opération.

Pour ce projet, une équipe artistique a été missionnée en vue de collecter la parole des salariées intervenant à domicile sur les territoires respectifs des deux EPCI. A l'issue de ce travail de collectage, une exposition sonore a été créée, intitulée « Huit Femmes ». Chaque portrait photographique est assorti du témoignage audio de ces salariées qui s'expriment sur la manière dont chacune d'elle vit ce métier. Il est fait état des compétences professionnelles nécessaires, des qualités humaines, de la charge mentale générée par cette activité professionnelle, mais également de la très grande motivation à exercer ce métier qui fait sens. Cette exposition est mise à disposition gratuitement auprès des collectivités, structures et partenaires institutionnels. Les podcasts et les photographies sont également à retrouver sur le site de la CCM.

Le coût global de cette action, présenté dans la délibération 2022-119 était initialement établi à hauteur de 25 400 €, avec un reste à charge de 4 500 €, soit 2 250 € pour chacune des collectivités.

Le plan de financement a quelque peu évolué au gré de la structuration du projet pour s'adapter à la disponibilité des salariées, valider les portraits photographiques et podcasts retenus pour la réalisation de l'exposition sonore entre les différentes parties prenantes, et acquérir les matériels scéniques et audios adéquats pour l'exposition.

La recherche de cofinancements auprès des différents partenaires de l'emploi et de la culture, inhérente à la mise en œuvre du projet, s'est avérée positive. Accueillie favorablement du côté de la Région pour l'aspect valorisation et présentation des métiers de l'aide à domicile et de nos partenaires culturels, cette action bénéficie d'un cofinancement important, quelque peu inférieur néanmoins au budget prévisionnel.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/180

**OBJET : CONVENTION DE COFINANCEMENT ENTRE LA CDC
JALLE EAU BOURDE ET LA CCM POUR LE PROJET : « Dans les
coulisses, des femmes ordinaires... extraordinaires »**

BUDGET REALISÉ DU PROJET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Prestations artistiques (Interventions, création, déplacements)	22 496,00 €	REGION	6 900,00 €
Frais de communication (Création et impression Roll-up, carte postale...)	1 824,00 €	DÉPARTEMENT	4 000,00 €
Matériels Exposition (Mp3, Casques...)	279,88 €	DRAC	3 000,00 €
Inauguration de l'exposition	330,47 €	IDDAC	4 208,00 €
		Participation CCM	3 411,18 €
		Participation CCJEB	3 411,18 €
TOTAL	24 930,35 €		24 930,35 €

Il en résulte un reste à charge pour les collectivités de 6 822,36 €, soit 3 411,18€ à supporter pour chacune des CDC au lieu de 2 250 €, soit un écart de 1 161,18 € avec le budget prévisionnel.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- Approuve le budget réalisé et la répartition du reste à charges réparti à 50 % entre les deux EPCI comme indiqué ci-dessus dans le plan de financement,
- Approuve le contenu du projet de convention annexé,
- Autorise le Président à signer le projet de convention et ses éventuels avenants,
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 19 octobre 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023_180-DE

